

Programme et guide

Table des matières

INFORMATION GÉNÉRALE	1
GUIDE DU CONGRÈS DE LA FIOM	5
COMITE DES FINANCES / COMITE EXECUTIF	
Siège du syndicat GMT, Plösslgasse 15.....	9
PROGRAMME.....	9
COMITE CENTRAL DE LA FIOM	
Austria Center Vienna, Salle F, niveau jaune	10
PROGRAMME.....	10
CONFERENCE FIOM DES FEMMES	
Austria Center Vienna, Salle F, niveau jaune	10
PROGRAMME.....	10
PROGRAMME DU CONGRÈS	
31 ^e Congrès mondial de la FIOM, Vienne 2005	
Austria Center Vienna, Salle F, niveau rouge	11
PROJET D'ORDRE DU JOUR	14
PROGRAMME D'EXCURSION JEUDI 26 MAI.....	15
PROGRAMME POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNANTES	16
REGLEMENT DES DEBATS.....	17
INFORMATION HOTELS	20

INFORMATION GÉNÉRALE

Lieu du Congrès 31^e Congrès mondial de la FIOM
Austria Center Vienna (www.acv.at)
Bruno-Kreisky-Platz 1,
A-1220 Vienne, Autriche
Bureau de la FIOM - Salle A 355 Niveau 02
Tél +43 (1) 260 69 – 2070 , Fax +43 (1) 260 69 - 2071

Affilié autrichien de la FIOM L'affilié autrichien est le Syndicat autrichien des
ouvriers de la métallurgie et du textile (GMT). Le GMT
a coopéré étroitement avec la FIOM aux travaux
préparatoires du Congrès. www.metaller.at

Lieu du Congrès La cérémonie d'ouverture du Congrès et le Congrès
proprement dit se tiendront à l'*Austria Center Vienna*
(ACV) *Salle A*; la réunion du Comité central de la
Conférence des femmes se tiendront dans la Salle F.
Les réunions précédentes (Comités des résolutions,
des Statuts, du Programme d'action et des finances) et
le Comité exécutif se tiendront dans l'immeuble du
GMT.
Il n'existe pas d'interdiction générale de fumer au
Austria Center Vienna (ACV), mais il n'est pas permis
de fumer dans les salles de conférences.
Les messages téléphoniques et les télécopies destinés
aux participants doivent être expédiés si possible à
votre hôtel. Les messages urgents peuvent être
envoyés par les numéros directs du Secrétariat de la
FIOM à l'Austria Center Vienna. Ils seront
communiqués dès que possible.

Secrétariat de la FIOM Les bureaux de la FIOM sont situés dans l'ACV,
Niveau 02, Salle A 355, au même niveau que la salle
où se déroule le Congrès. En outre, un bureau
d'information destiné tout particulièrement aux
délégués sera situé au Niveau 02.

INFORMATION GÉNÉRALE (suite)

Soins médicaux et premiers secours

Pour tous soins médicaux à l'"Austria Center Vienna" (ACV), veuillez contacter un garde de sécurité ou le Secrétariat de la FIOM qui avertira immédiatement une personne qualifiée. Un centre de soins est à votre disposition à l'ACV.

À votre hôtel, veuillez prendre contact avec la réception. Dans tous les hôtels, le personnel qui est en contact direct avec les clients est apte à donner les premiers secours et peut, si besoin est, appeler un médecin ou une ambulance.

Bureau de poste

Le bureau de poste le plus proche se trouve dans l'ACV au Niveau OE (Niveau entrée).

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi 8 h – 12 h, et 14 h 30 – 18 h.

Fermé samedi et dimanche

Heures d'ouverture des magasins en ville:

Dans les rues commerçantes et les centres commerciaux, les magasins sont généralement ouverts du **lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30, et le samedi de 9 h à 17 h**. Un grand nombre de magasins sont ouverts le jeudi jusqu'à 21 h ou le vendredi jusqu'à 19 h 30. Les magasins sont fermés le dimanche.

Vous trouverez toutes sortes d'informations sur Vienne en 13 langues sur le site www.wien.info.at

Téléphone

Des cabines téléphoniques à carte et à pièces sont installées dans le hall d'entrée au Niveau OE (Niveau entrée) de l'ACV au Bureau de poste. Les téléphones mobiles et cartes SIM doivent être loués à votre aéroport d'origine. Le réseau de téléphonie mobile autrichienne fonctionne en GSM sur la gamme de fréquence des 900 et 1800 MHz.

Par égard pour les autres congressistes, veuillez vous assurer que votre téléphone mobile est éteint durant les réunions du Congrès.

INFORMATION GÉNÉRALE (suite)

Change, Banque	Vous trouverez au Niveau 02, durant toute la période du Congrès, un guichet de la BAWAG, qui est la banque du Syndicat. Les heures d'ouverture sont les mêmes que celles du Congrès. La banque la plus proche, la Bank Austria-Creditanstalt, est située à quelques minutes à pied de l'ACV. Vous y trouverez des distributeurs automatiques de billets, des bancomats et des guichets automatiques de change (Changeomat) (accessibles aux handicapés). Heures d'ouverture: lundi: 9 h – 15 h, mardi: 9 h – 15 h, mercredi: 9 h – 15 h 30, jeudi: 9 h - 15 h, vendredi: 9 h – 15 h
Agence de voyage	Tous les jours du Congrès, un représentant d'une agence de voyage sera présent pour confirmer ou changer vos réservations et organiser vos déplacements privés en Autriche.
Décalage horaire	L'heure à Vienne est le Temps Moyen de Greenwich (GMT) + 2 heures (heure d'été depuis le 27 mars 2005). http://twiki.org/cgi-bin/xtra/tzdate?tz=Etc/GMT-1 ou www.weltzeit.com
Électricité	Le courant électrique en Autriche: 230 volts courant alternatif, 50 Hz. La prise standard est celle à deux branches. Vous trouverez des adaptateurs dans divers magasins d'électricité.
Déjeuner	Aucun déjeuner ne sera organisé pendant le Congrès. On trouve des sandwiches et du café au buffet situé dans le couloir où donne la Salle A.
Service d'accueil à l'aéroport de Vienne	Un bureau d'accueil sera installé au Niveau arrivée à proximité de la salle de livraison des bagages. Des collègues du GMT accueilleront les participants et leur indiqueront les modalités du transfert à leurs hôtels.

INFORMATION GÉNÉRALE (suite)

Transport à destination et en provenance de l'aéroport	La liaison par le CAT (tramway qui relie l'aéroport au City Air Terminal, à proximité du Centre) coûte € 8,- pour l'aller simple et € 15,- pour l'aller et retour. Les lignes de car express (Vienna Airport Lines) offrent également une liaison excellente au métro depuis l'aéroport toutes les 15 minutes: aller simple € 6,-. Il existe également une liaison par tram toutes les demi-heures: coût € 3,- (temps de trajet: 32 minutes). Un trajet en taxi de l'aéroport à un hôtel prend de 30 à 45 minutes et coûte au moins € 35,-. Pour de plus amples informations, voir l'adresse suivante: www.viennaairport.com En outre, pour des groupes importants, il est également possible, sous réserve d'en informer préalablement la FIOM, d'organiser un service de navettes économique. Prix forfaitaire pour un minibus de 8 places: € 29,-; pour un bus de 20 places: € 99,-; pour un bus de 34 places: € 115,-; pour un bus de 50 places: € 129,- et pour un bus de 58 places: € 138,-.
Assurance	Tous les participants sont assurés contre les accidents durant le Congrès. Tout accident doit être signalé immédiatement au Secrétariat de la FIOM.
Presse	Un Centre de Presse sera à la disposition des représentants de la presse écrite, de la télévision et de la radio à la Salle 441 au Niveau 02 (niveau de la Salle du Congrès).
Internet, courrier électronique	Un cybercafé sera à votre disposition pendant le Congrès. Il sera possible d'envoyer et de recevoir des courriers électroniques et le site Web de la FIOM pourra être consulté sur des ordinateurs situés à proximité de la Salle du Congrès
Journaux	La presse internationale est en vente à la boutique "14 Carat-Shop" au Niveau 0E (Niveau entrée).
Pourboire	Il est d'usage de donner un pourboire en Autriche. En général, le pourboire correspond à 10 pour cent de la note. Le prix de la course en taxi est généralement arrondi par le client.
Objets perdus et trouvés au ACV	Veillez contacter le Bureau d'information (Niveau 02) ou le Secrétariat de la FIOM.

GUIDE DU CONGRÈS DE LA FIOM

Introduction

Le Congrès est la plus haute instance de la FIOM. Par nature, il s'agit d'une importante réunion internationale, à laquelle assistent environ 700 délégué(e)s parlant au moins 16 langues.

Ces caractéristiques entraînent certaines contraintes sur la manière d'assurer la tenue du Congrès afin de réduire au minimum toute confusion et obtenir de meilleurs résultats. Il faut veiller notamment à ce que les congressistes soient en mesure de suivre à tout moment ce qui se passe. La FIOM a actuellement 7 langues "officielles" déterminées par le Comité exécutif. Ce sont l'anglais, l'espagnol, le français, l'allemand, l'italien, le suédois et le japonais. L'interprétation simultanée est assurée dans les deux sens pour ces langues, plus le russe et le finnois, en ayant recours à un équipement d'interprétation. Un guide séparé à l'intention des orateurs/trices dans les réunions de la FIOM est inclus dans le sac du Congrès qui vous est remis. Vous noterez également la présence d'interprètes assis près de congressistes et chargés d'assurer une traduction chuchotée pour d'autres langues.

Délégué(e)s

Combien de délégué(e)s un affilié peut-il envoyer au Congrès?

Chaque affilié décide du nombre de délégué(e)s. Un/une délégué(e) peut également représenter d'autres syndicats affiliés du même pays, si l'autorisation par écrit lui a été donnée.

Résolutions et motions

Comment puis-je présenter une résolution au Congrès?

Les résolutions doivent être remises par écrit à la Commission des résolutions la première journée de session du Congrès (23 mai) à 12 heures au plus tard. Cela signifie dans la pratique la remise d'un exemplaire de votre résolution au bureau d'accueil.

Les congressistes peuvent-ils amender des résolutions?

Non.

Que fait le Comité des résolutions?

Il décide du libellé définitif des résolutions qui seront mises aux voix au Congrès, par exemple, quand une résolution, après avoir été débattue au Congrès, doit être modifiée avant un vote ou quand deux résolutions identiques sur le même sujet doivent être combinées.

Comment puis-je présenter une motion de procédure?

Si vous n'avez pas encore pris la parole sur un point de l'ordre du jour, vous pouvez proposer une motion de procédure pour clore le débat ou pour clore la liste des orateurs/trices. Vous pouvez également proposer une motion de procédure pour suspendre ou amender le règlement. Cela n'a pas besoin d'être fait par écrit. Aucune prise de parole n'est autorisée sur une motion de procédure.

Puis-je présenter une motion pour modifier les statuts de la FIOM?

Toute proposition de modification des statuts doit être soumise à la Commission des statuts avant le Congrès. La Commission des statuts présente au Congrès les changements proposés pour les mettre aux voix. Vous ne pouvez pas, en tant que membre de l'auditoire, présenter une motion de modification des statuts.

Programme d'action

Pourquoi ne peut-on pas amender le Programme d'action?

Le projet de Programme d'action est soumis aux affiliés 3 mois avant l'ouverture du Congrès. Ceci pour s'assurer que les affiliés ont le temps de le porter à l'attention de leurs membres. Une consultation de grande portée a lieu sur le Programme d'action avant le Congrès, et c'est alors que sont effectués les changements proposés par les affiliés. Il n'est simplement pas possible d'un point de vue pratique de modifier le libellé durant le Congrès, car la traduction dans chacune des langues conduirait à une grande confusion. Chaque sous-section du Programme d'action fait l'objet d'un vote. C'est ainsi qu'une sous-section peut être rejetée, mais elle ne peut pas être amendée.

Prise de parole

Comment puis-je prendre la parole au Congrès?

Vous devez informer par écrit la présidence de votre intention de prendre la parole. Ceci peut être fait au moyen du formulaire "Request to speak" (Demande de prise de parole) qui se trouve dans le sac du Congrès. Vous ne pouvez le faire que lorsque le point de l'ordre du jour en question est abordé pour être discuté. Par exemple, une fois que le point sur le Programme d'action est abordé, vous pouvez signaler votre intention de prendre la parole durant le débat, même si cela ne peut se faire que tard dans la journée ou même le lendemain.

Combien de temps puis-je parler?

Il vous sera accordé 10 minutes pour parler.

Puis-je parler à deux reprises sur le même point de l'ordre du jour?

Après que les autres délégué(e)s qui avaient demandé à prendre la parole aient eu la possibilité de le faire. Les auteurs d'une résolution ont un droit de réponse à la clôture du débat.

Scrutin

Tous les syndicats affiliés peuvent-ils voter?

Non, seuls les affiliés qui ont "rempli leurs obligations" envers la FIOM peuvent voter. Dans la pratique, cela signifie qu'ils se sont acquittés du paiement de leur cotisation.

Comment le scrutin est-il organisé?

Un vote indicatif est initialement effectué à mains levées. Si le résultat du vote n'est pas clair, les scrutateurs effectuent un vote par un compte du nombre de voix satisfaisant aux conditions requises détenues par chaque affilié.

De combien de voix dispose chaque affilié?

Chaque affilié dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses membres déclarés à la FIOM pour le calcul de sa cotisation. Chaque affilié procède à un vote bloqué correspondant aux voix qui lui sont attribuées, le chef de la délégation annonçant l'attribution du vote bloqué.

Combien de voix sont-elles nécessaires pour l'adoption?

Les rapports, motions et résolutions sont adoptés à la majorité simple. Les changements apportés aux statuts exigent un vote à la majorité des deux tiers des voix répondant aux conditions requises, de même que pour les amendements au règlement ou la suspension du règlement. Toutes les élections se font à la majorité simple.

Qu'est-ce que le quorum?

Le quorum est le pourcentage minimum d'électeurs/trices satisfaisant aux conditions requises qui doivent être présent(e)s pour qu'un vote puisse être déclaré valide. Au Congrès, cette proportion est de 50%.

Élections

Quelles sont les postes élus au Congrès?

Le Président, le Secrétaire général, les membres du Comité exécutif et de la Commission de vérification des comptes.

Comment sont mentionnées les nominations à ces postes?

Les nominations sont mentionnées par écrit au Secrétaire général de la FIOM. Les nominations sont closes à midi le 23 mai.

Comment les élections se déroulent-elles?

En pratique, les nominations soumises par les affiliés sont examinées par le Comité exécutif qui présente ensuite une recommandation au Comité central. Le Comité central présente à son tour une recommandation au Congrès. L'élection pour chaque poste se déroule alors de la même manière que pour les autres votes au Congrès.

Comité central

Qu'est-ce qui différencie le Comité central du Congrès?

La composition du Comité central est identique à celle du Congrès, en ce sens que chaque affilié qui a rempli ses obligations, est habilité à envoyer autant de délégué(e)s qu'il juge bon. Cependant, il revient au Comité central plutôt qu'au Congrès de désigner un(e) ou plusieurs secrétaires généraux/ales adjoint(e)s. Il approuve également les comptes annuels, établit les commissions du Congrès, détermine les lignes directrices pour l'établissement des groupes régionaux et des bureaux régionaux de la FIOM et pour leurs travaux, et définit les devoirs et les pouvoirs des conseils mondiaux et des groupes de travail. Le Comité central décide également des affiliations et des exclusions de la FIOM.

COMITE DES FINANCES* / COMITE EXECUTIF*
Siège du syndicat GMT, Plösslgasse 15

PROGRAMME

Vendredi 20 mai 2005

9h00	Ouverture du Comité des finances par le président de la FIOM, Jürgen Peters
9h45	Pause
10h00	Ouverture du Comité exécutif par le président de la FIOM, Jürgen Peters
12h30	Lunch
14h00	Session de l'après-midi
15h30-15h45	Pause
17h00	Fin de la réunion
	* * *
19h00	Départ des cars des hôtels
20h00	Dîner du Comité exécutif au Château Wilhelminenberg (Schloss Wilhelminenberg, Savoyenstrasse 2, 1160 Wien, Tél. +43 (1) 485 85 03)
~22h30	Retour des cars aux hôtels

* * *

*membres seulement

N.B.: Une autre réunion du Comité exécutif aura lieu le lundi 23 mai de 17h00-18h00.

COMITE CENTRAL DE LA FIOM
Austria Center Vienna, Salle F, niveau jaune

PROGRAMME

Samedi 21 mai 2005

8h00-17h00	Enregistrement*
9h00	Ouverture du Comité central par le président de la FIOM, Jürgen Peters
10h30	Fin de la réunion

* * *

CONFERENCE FIOM DES FEMMES
Austria Center Vienna, Salle F, niveau jaune

PROGRAMME

Samedi 21 mai 2005

11h00	Ouverture de la Conférence des femmes
12h30	Lunch
14h00	Session de l'après-midi
16h00-16h30	Pause
18h00	Fin de la réunion
19h30	Départ des cars des hôtels
20h00	Dîner des Femmes - restaurant Augustinerkeller Augustinerstraße 1, 1010 Wien, Tél. +43 (1) 533 1026
~22h30	Retour des cars aux hôtels

* * *

*Enregistrement: Vendredi 14h00-18h00, Samedi 8h00-17h00, Dimanche 8h30-16h00,
Lundi 8h00-12h00

PROGRAMME DU CONGRÈS
31^e Congrès mondial de la FIOM, Vienne 2005
Austria Center Vienna, Salle F, niveau rouge

Dimanche 22 mai

8h30 – 16h00	<i>Inscription¹</i>
16h00 – 18h00	Cérémonie d'ouverture Orateurs: Jürgen Peters (IG Metall, Allemagne); Rudi Nürnberg (GMT, Autriche); Heinz Fischer (Président, Autriche); Marcello Malentacchi (FIOM).
18h30 – 22h30	Réception et dîner offerts par l'organisation hôte GMT à l'Hôtel Pyramide, Parkallee 2, 2334 Vösendorf Tél. +43 (1) 699 00

Lundi 23 mai

8h00 – 12h00	<i>Inscription¹</i>
9h00 – 9h15	Ouverture des séances du Congrès, nécrologie, élection du/de la/des président(e)/s au Congrès, Jürgen Peters Président de la FIOM
9h15 – 10h00	Rapport du Secrétariat, Marcello Malentacchi
10h00 – 12h00	Discussion sur le rapport du Secrétariat
12h00 – 13h30	PAUSE DE MIDI
13h30 – 14h00	Amendements aux Statuts de la FIOM
14h00 – 15h30	Discussion et adoption des Statuts
15h30 – 17h00	Élections statutaires: - Président - Secrétaire général - Comité exécutif - Commission de vérification des comptes

¹ L'inscription est également ouverte vendredi 20 mai, 14h00-18h00, et samedi 21 mai, 8h00-17h00.

PROGRAMME DU CONGRÈS (suite)

Mardi 24 mai

9h00 – 9h30	Discours liminaire: Lutter pour les droits des travailleurs/euses, Sharan Burrow, CISL
9h30 – 10h00	Présentation du Programme d'action 2005-2009 (Chapitres 1 et 2): Marcello Malentacchi, FIOM
10h00 – 11h30	Discussion, résumé, adoption, chapitres 1 et 2
11h30 – 12h00	Oratrice: Adrie Papma, Oxfam
12h00 – 13h30	PAUSE DE MIDI
13h30 – 13h50	Présentation du Programme d'action 2005-2009, sections 3.1 et 3.2: "Structures mondiales, stratégies d'engagement des STN": Mari-Ann Krantz, SIF, Suède
13h50 – 15h20	Table ronde: "Affronter les défis posés par l'extraterritorialité"
15h20 – 16h50	Discussion en séance plénière sur 3.1 et 3.2
16h50 – 17h00	Résumé 3.1 et 3.2: Mari-Ann Krantz, SIF
17h00 – 17h15	Adoption de 3.1 et 3.2

Mercredi 25 mai

9h00 – 9h20	Présentation du Programme d'action 2005-2009, section 3.3: "Solidarité et syndicalisme": Brian Fredricks, FIOM
9h20 – 9h30	Oratrice: Janet Barzola, CNMM, Pérou
9h30 – 10h40	Table ronde: "Améliorer le milieu de travail"
10h40 – 11h40	Discussion en séance plénière sur 3.3
11h40 – 11h50	Résumé 3.3: Brian Fredricks, FIOM
11h50 – 12h00	Adoption du 3.3
12h00 – 13h30	PAUSE DE MIDI

PROGRAMME DU CONGRÈS (suite)

13h30 – 13h50	Présentation du Programme d'action 2005-2009, section 3.4: "Donner une dimension sociale à la mondialisation": Jürgen Peters
13h50 – 15h00	Table ronde: "Se battre pour la justice sociale":
15h00 – 16h10	Discussion en séance plénière sur 3.4
16h10 – 16h20	Résumé 3.4, Jürgen Peters
16h20 – 16h30	Adoption du 3.4
16h30 – 17h30	Résolutions
17h30 – 17h45	Clôture du Congrès
19h30	Départ des cars des hôtels
20h00	Réception et dîner à l'Hôtel de Ville de Vienne Rathaus Wien, Festsaal, Lichtensteingasse 5, Wien
~23h00	Retour des cars aux hôtels

Jeudi 26 mai

Toute la journée	Excursion (retour à l'hôtel à environ 17h30)
------------------	--

Note: Le programme est provisoire et sujet à modification.

* * *

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture du Congrès par Jürgen Peters, Président de la FIOM
2. Adoption de l'ordre du jour proposé
3. Nécrologie
4. Adoption du règlement
5. Élection du bureau du Congrès
– Président(s)
6. Confirmation des commissions
 - a) Commission de vérification des mandats et scrutateurs
 - b) Commission des résolutions
 - c) Commission des statuts
 - d) Commission du Programme d'action
7. Rapport du Secrétariat
8. Rapport de la Commission de vérification des mandats et des scrutateurs
9. Amendements aux Statuts de la FIOM
10. Élections statutaires
 - a) Président
 - b) Secrétaire général
 - c) Membres du Comité exécutif
 - d) Membres de la Commission de vérification des comptes
11. Programme d'action
12. Résolutions
13. Divers

* * *

PROGRAMME D'EXCURSION JEUDI 26 MAI

Les plaines pannoniennes du Burgenland

Après avoir quitté l'hôtel, notre voyage nous conduira dans l'un des paysages naturels les mieux préservés d'Europe centrale. À mesure que nous nous éloignons de Vienne, en direction du sud-est, l'atmosphère du paysage change progressivement jusqu'à ce que nous arrivions dans la "Puszta hongroise". Le Parc national de Neusiedlersee-Seewinkel donnant directement sur le plus grand lac de steppe en Europe, le Neusiedlersee (lac de Neusiedl), est une réserve pour des espèces d'oiseaux rares. Du point de vue biologique, le lac de Neusiedl est une zone proche des écosystèmes terrestres, caractérisée par des éléments constitutifs de divers paysages: des influences alpines, pannoniennes, asiatiques, méditerranéennes et nordiques sont toutes visibles. Pour l'Europe centrale, il s'agit d'une zone naturelle extrêmement importante où l'on trouve une faune et une flore d'une diversité fascinante. Mais le Burgenland est également connu en Autriche pour ses excellents vins rouges. La rive orientale du lac de Neusiedl, le Heideboden, au climat chaud et sec et au sol poreux offre des conditions excellentes pour la production de vins rouges et blancs fins et puissants. Après une promenade en bateau sur le lac de Neusiedl, nous arriverons à l'hôtel Vila Vita et au village de vacances pannonien. Celui-ci est situé au milieu de la plaine pannonienne qui se caractérise par la beauté tranquille du paysage de la Puszta, la très grande diversité de flore et de faune et un climat doux et ensoleillé.

**Départ de l'hôtel à 8h30 (chercher le panneau marqué FIOM).
Les participants doivent porter leur badge du Congrès.**

Départ à 16h00 en autocar pour l'hôtel ou l'aéroport. L'arrivée à l'hôtel est prévue à 17h30.

PROGRAMME POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNANTES

Lundi 23 mai

Découvrez le patrimoine culturel de la Wachau!

L'excursion débute par un voyage en autocar de Vienne à Melk situé en bordure du Danube. C'est en 996 que le nom de "Ostarrîchi" (en allemand moderne "Österreich", c'est-à-dire Autriche) a été mentionné pour la première fois dans un document. Au cours de la période de plus de 1000 ans qui a suivi, durant laquelle la petite Ostarrîchi est tout d'abord devenue un énorme empire auquel a succédé l'Autriche d'aujourd'hui, Melk a toujours été l'un des grands centres culturels et religieux de ce pays. Le **monastère de Melk** est l'un des monastères bénédictins les plus célèbres et le plus important en Basse-Autriche. Après avoir visité le monastère baroque, nous poursuivrons notre voyage à travers la plus belle région du Danube, la **WACHAU**.

Jouissant d'un climat particulièrement favorable, la région est habitée depuis des milliers d'années et, en l'an 2000, le **Conseil de l'Europe** lui a décerné le **Diplôme européen** et elle a été inscrite à la liste du Patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. Après le déjeuner, les participants se rendront en bateau de Spitz à Dürnstein et pourront, à cette occasion, admirer les ruines de châteaux médiévaux et la beauté de vignobles romantiques qui font de cette région l'une des régions d'Autriche les plus pittoresques.

Pour les amateurs de vin, la Wachau est un véritable paradis. On produit du vin dans cette région depuis plus de 2000 ans. En Europe, les meilleurs vins blancs viennent de la Wachau, et les participants pourront goûter ces vins fins directement chez le producteur, à la cave de Dinstlgut à Loiben.

Départ à 9h00 devant l'entrée principale de l'Austria Center Vienna (ACV). Les autocars seront marqués FIOM et WACHAU. Le retour aux hôtels est prévu entre 18h15 et 18h45.

Mardi 24 mai

Visite de la ville de Vienne – joyau historique et culturel

Après le départ, dans la nouvelle zone de développement urbain, nous nous arrêterons tout d'abord dans l'un des plus grands ensembles de logements construits par la municipalité dans la ville de Vienne. Nous nous intéresserons tout particulièrement au quartier de la "Vienne rouge" et à l'histoire du mouvement ouvrier. Nous nous rendrons ensuite dans le centre de la Vienne impériale. Les magnifiques immeubles bordant le Ring, l'Opéra de Vienne, le Musée d'art et d'histoire naturelle, le Parlement, l'Hôtel de Ville et le Burgtheater constituent un musée en plein air unique en son genre. Au centre de Vienne, se trouve la cathédrale Saint-Stéphane, la Hofburg et de nombreux parcs (Vienne compte le plus grand nombre de parcs de toute ville dont la population est supérieure à un million d'habitants) séduisent les visiteurs du fait de leur charme quasiment magique. Et, enfin, la grande rue commerçante de Vienne, la Mariahilferstrasse, est l'endroit où acheter des souvenirs.

Départ à 9h00 devant l'entrée principale du Austria Center Vienna (ACV). Les autocars seront marqués FIOM et "Visite de Vienne". Fin du circuit à environ 12h30 à la Mariahilferstrasse. Aucun retour organisé par autocar n'est prévu.

REGLEMENT DES DEBATS

1. Les travaux du Congrès seront dirigés par le Président, un Vice-Président et le Secrétaire général. Ils constituent le Bureau du Congrès.
2. La Commission de Vérification des Mandats et des Scrutateurs (7 membres) vérifiera les mandats des délégués et soumettra son rapport au Congrès.
3. Le recensement des votes sera confié à sept scrutateurs.
4. Les débats du Congrès seront consignés dans un procès-verbal.
5. Tout délégué ou membre du Secrétariat qui désire prendre la parole devra en informer le Président par écrit. C'est seulement lorsque la discussion concernant le Point à l'Ordre du Jour aura commencé que cette demande pourra être formulée. La durée d'intervention sera limitée à 20 minutes pour les rapporteurs, à 10 minutes pour les auteurs des motions et à 10 minutes pour tout autre orateur.

Les rapporteurs auront le droit de prendre la parole sans tenir compte de l'ordre des orateurs inscrits sur la liste.

6. Aucun délégué n'aura le droit d'intervenir deux fois sur le même sujet, à moins que tous les délégués qui avaient demandé la parole ne l'aient obtenue.
7. Aucune motion ne pourra être soumise à la discussion avant d'avoir été dûment acceptée par le Président. Pour avoir droit à la discussion, les motions autres que les motions d'ordre devront avoir été présentées par écrit. L'auteur de la motion bénéficiera du droit de réponse à la fin du débat de sa motion, qui sera alors immédiatement soumise au vote. En aucun cas le débat ne pourra se poursuivre lorsque la question aura été tranchée par le Président.

8. Les motions demandant la clôture du débat ne pourront être présentées et appuyées que par ceux des délégués qui n'auront pas encore pris la parole pendant tout le temps du débat. Plus personne ne pourra alors discuter de cette motion et la liste des orateurs inscrits sera publiée juste avant de voter sur la motion pour clore le débat. Une motion demandant de ne plus inscrire de nouveaux orateurs sur la liste sera recevable.

PROGRAMME D'ACTION

9. Le programme d'action doit faire l'objet d'une discussion et être soumis à décision. La discussion s'articulera autour de thèmes. Certains paragraphes seront discutés par thème et soumis à décision.

Chaque paragraphe doit être soumis à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée ne peut pas amender les paragraphes individuels du programme d'action.

RESOLUTIONS

10. Les rapports de la Commission des Résolutions (7 membres) seront soumis à l'approbation ou non-approbation des délégués qui alors ne pourront plus apporter de modifications aux résolutions.

Les résolutions proposées sur des sujets qui n'ont pas déjà été pris en considération par la Commission des Résolutions, pour des raisons techniques, seront reçues par écrit jusqu'à midi du 23 mai 2005. La Commission en fera un rapport.

Les résolutions devront être adoptées par un vote à la majorité, conformément l'Article 3.2.I & J des Statuts de la Fédération.

STATUTS

11. Les modifications à apporter aux Statuts de la Fédération seront soumises à la Commission des Statuts (11 membres) qui en fera un rapport au Congrès, selon les dispositions de l'Article 3.3.K des Statuts de la FIOM.

Les rapports de la Commission des Statuts seront soumis à l'approbation ou la non-approbation des délégués. Aucune modification aux Statuts ne pourra plus alors être apportée.

Toute modification aux Statuts devra être adoptée, par une majorité des deux tiers, conformément à l'Article 3.2.N des Statuts de la Fédération.

12. Le quorum sera constitué par 50 pour cent des voix.
13. Les rectifications et les commentaires personnels ne seront admis qu'après la clôture du débat des points inscrits à l'Ordre du Jour de la réunion.
14. Le Règlement des débats ne peut être modifié ou annulé que par un vote des deux tiers des délégués présents.

VOTES

15. Tout amendement des Statuts par le Congrès 2005 concernant le vote et les cotisations entrera en vigueur en janvier 2006.

...ooOoo...

INFORMATION HOTELS

Hotel Ananas

Rechte Wienzeile 93-95, 1050 Vienna, Austria
Tel: +43 (1) 546 20 - Fax: +43 (1) 545 4242

Hotel Donauzentrum

Wagramer Strasse 83-85, 1220 Vienna, Austria
Tel: +43 (1) 203 5545 - Fax: +43 (1) 203 554 5183

Hilton Vienna Plaza

Schottenring 11, 1010 Vienna, Austria
Tel: +43 (1) 313 900 - Fax: +43 (1) 313 902 2009

Hotel Lassalle

Engerthstrasse 173-175, 1020 Vienna, Austria
Tel: +43 (1) 213 150 - Fax: +43 (1) 213 15 100

Marriott Hotel Vienna

Parkring 12a, 1010 Vienna, Austria
Tel: +43(1) 515 180 - Fax: +43(1) 515 186 736

Parkhotel Schönbrunn

Hietzinger Hauptstr. 10-20, 1130 Vienna, Austria
Tel: +43 (1) 87 804 - Fax: +43 (1) 87 804 3220

Radisson SAS Palais Hotel

Parkring 16, 1010 Vienna, Austria
Tel: +43 (1) 515 170 - Fax: +43 (1) 512 2216